



BIEN VIVRE VOTRE SANTÉ



SYNDICAT  
DES PROFESSIONNELS DE  
**SHiATSU**

# Qu'est ce que le Shiatsu ?

## La pression qui soulage



Issu du massage an-ma originaire du Japon, le Shiatsu désigne une méthode de prévention et d'accompagnement à la santé.

Composé à partir des mots japonais « shi » (doigts) et « atsu » (pression), le terme « Shiatsu » (prononcez shiatsou) signifie littéralement : « pression des doigts ».

C'est en effet avec ses doigts, et plus particulièrement avec ses pouces que le praticien effectue des pressions.



## Rétablir un équilibre global / Une action sur le corps et l'esprit

Le champ d'action du shiatsu est la prévention et le mieux-être de l'individu dans sa globalité.

Ce travail aide la personne en demande à garder ou à retrouver un équilibre général sur les plans physique, émotionnel et psychique. Il permet de :



- diminuer le stress, la fatigue, les angoisses grâce à un effet relaxant ciblé



- accompagner la gestion de la douleur (maux de ventre, migraines, tendinites...)



- réduire certains effets des maladies chroniques
- rétablir un sommeil de qualité, perturbé initialement par des facteurs psycho somatiques



- bien vivre le cycle féminin



- retrouver forme et énergie,
- améliorer les performances physiques (en agissant sur le système circulatoire notamment ) et psychiques en calmant les émotions



- retrouver de la mobilité et de la souplesse



- accroître le bien-être et en limitant l'impact des blocages corporels et émotionnels

## Comment se passe une séance de Shiatsu



Le Shiatsu se pratique habillé, allongé sur un futon, une table ou assis sur une chaise ergonomique.

Le professionnel de shiatsu reçoit son client en séances individuelles d'environ une heure qui débutent par un entretien permettant de comprendre la demande, ce qui est attendu de la séance, les problématiques propres à la personne, etc. Cet entretien permet aussi au professionnel d'établir un bilan et d'organiser la séance.

Le but est d'accompagner la personne vers un mieux-être et une meilleure prise en charge de sa santé par la prévention.

Il respecte les limites de ses compétences et oriente son client vers un professionnel de santé lorsque celui-ci sort du champ des compétences du praticien shiatsu et ceci afin d'éviter toute perte de chance dans le parcours de soin.

## Le professionnel de Shiatsu :

- est un travailleur indépendant
- intervient à son cabinet, à domicile ou dans des entreprises dans le cadre de la prévention de la santé au travail et dans des institutions médico-sociales.
- 1200 professionnels ont obtenu le Titre de Spécialiste en Shiatsu, avant sa suspension par France Compétence en 2021



## Quelle reconnaissance ?

En 1955 le ministère de la Santé et du Bien-être social légalise la pratique du shiatsu à condition de détenir une licence pour exercer. Depuis, le shiatsu est intégré au système de santé japonais.

# Le Syndicat des Professionnels de Shiatsu

Créé en octobre 2009, le Syndicat des Professionnels de Shiatsu (SPS) regroupe une majorité des praticiens de Shiatsu en France. Il travaille au rassemblement et à la défense du monde du Shiatsu en privilégiant la professionnalisation, la défense du métier et sa reconnaissance par les tutelles. Le SPS, depuis sa création en 2011 est resté fidèle à ses objectifs : la reconnaissance et l'encadrement de notre métier et son inscription comme discipline d'accompagnement à la santé.

## Les actions du SPS

**2011** : création d'un Code de Déontologie de l'adhérent

**2015** : enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles du Titre de Spécialiste en Shiatsu obtenu par le SPS

**2016** : premières Journées Nationales du Shiatsu

**2019** : Ouverture du Diplôme Universitaire "le shiatsu dans l'accompagnement à la santé" à l'Université d'Orléans.

**2021** : création d'une fiche métier "Spécialiste en Shiatsu" à l'ONISEP

**2023** : Partenariat avec la MNT pour l'adhésion à un service de médiation à la consommation

**2024** : participation aux « Rencontres interdisciplinaires pour une santé intégrative et durable » au Palais du Luxembourg

**Janvier 2025** : mise en service du code APE attribué par l'INSEE adapté à l'activité du professionnel de shiatsu

**Février 2025** : participation au Symposium organisé par l'ESF (European Shiatsu Federation) à Bruxelles

**2025** : Actions contre l'abaissement de la franchise de base en TVA à 25000€

## Qui contacter ?



**Jacques Laurent**  
Secrétaire général et  
Responsable de la  
Commission Pédagogique



**Mireille Fer**  
Secrétaire et  
Responsable  
Communication



**Marc Grimaud**  
Responsable  
Déontologie



**Clotilde Heimburger**  
Trésorière



[info@syndicat-shiatsu.fr](mailto:info@syndicat-shiatsu.fr)



06 63 08 27 51



[syndicat-shiatsu.fr](http://syndicat-shiatsu.fr)



# Congrès du SPS – 24 et 25 janvier 2026 – Paris

## La douleur chronique, un défi médical, humain et social



*Qu'est-ce que la douleur du point de vue du shiatsu ?*

*L'expérience de la douleur – qu'elle soit physique ou psychique – est toujours un vécu subjectif. La douleur peut faire peur et engendrer, on le comprend, un comportement d'évitement. Cette stratégie peut pourtant augmenter bien souvent la souffrance. Lors de la thérapie de shiatsu, il s'agit d'accepter l'expérience de la douleur, de lui accorder son espace pour sortir de l'impasse créée par l'évitement et permettre à la douleur de se libérer.*

*Extrait du magazine Shiatsu 2016 Auteur : Wilfried Rappenecker*

## Les intervenants

- **Wilfried RAPPENECKER, Médecin et professionnel du shiatsu**, il travaille régulièrement sur la gestion de la douleur et nous fait l'honneur d'intervenir au congrès puis au séminaire du SPS.
- **Professeur Etienne MASQUELIER**, chef de clinique du CHU UCL Namur site Godinne, le Pr Etienne Masquelier coordonne le centre multidisciplinaire de la douleur chronique (CMDC).
- **Nadine CHARD'HOMME**, infirmière au sein d'une association qui accueille des personnes atteintes de fibromyalgie.
- **Joëlle PALMIERI**, est atteinte de fibromyalgie et est devenue patiente expert.
- **Pierre AMATORE**, est spécialiste en Shiatsu et travaille auprès de personnes souffrant de douleurs chroniques.
- **Béatrice LOEUIL**, praticienne en Shiatsu et somatothérapie. Travaille à l'hôpital des Jockeys de Chantilly (60) avec le Dr Ramdani, spécialisé dans la gestion de la douleur.
- **Magali MARCHET**, spécialiste en Shiatsu et infirmière « Ressource douleur » diplômée par l'université de Bordeaux exerçant en consultation douleur chronique et soins de support/soins palliatifs

## Programme du Congrès :

**Samedi 24 janvier 2026**

### **14h PRESENTATION DU CONGRES**

Jacques Laurent, secrétaire général du SPS

### **14h10 LA FIBROMYALGIE**

Professeur Etienne Masquelier Chef de clinique du CHU UCL Namur site Godinne, le Pr Etienne Masquelier coordonne le centre multidisciplinaire de la douleur chronique (CMDCC)

### **14h50 PARCOURS D'UNE INFIRMIERE « DOULEURS »**

Nadine Chard'homme, infirmière au sein d'une association qui accueille des personnes atteintes de fibromyalgie

### **15h10 PATIENTE EXPERTE**

Joelle Palmieri, Autrice du livre « La douleur impensée. Autopsie féministe de la fibromyalgie, une maladie de femmes »

### **15H30 TABLE RONDE**

Comprendre ce qu'est la douleur sur le plan neurophysiologique, sensoriel et cognitif

### **16H00 > 16H30 PAUSE**

### **16H30 SHIATSU & DOULEURS CHRONIQUES : RETOUR D'EXPERIENCE ET PISTES D'ACTION**

Pierre AMATORE, Spécialiste en shiatsu  
Observation clinique et pratique de terrain. Pistes d'actions pour affiner l'accompagnement dans une approche intégrative du soin

### **16h50 SHIATSU & SOMATOTHERAPIE**

Béatrice LOEUIL, Shiatsu et somatothérapie, deux approches psychocorporelles complémentaires.

### **17h10 GESTION PHYSIQUE & PSYCHIQUE DE LA DOULEUR CHRONIQUE**

Magali MARCHET, Spécialiste en Shiatsu et infirmière Ressource « Douleur ». Retour d'expérience au cœur de l'hôpital

### **17H30 TABLE RONDE**

Comprendre sa « douleur » sur le plan subjectif, relationnel et existentiel.

## **18H PRESENTATION DU STAGE**

PAR WILFRIED RAPPENECKER



## **DIMANCHE 25 JANVIER**

### **Matin :**

- Présentation du groupe et du sujet
- Présentation PowerPoint sur la douleur (si ce sujet n'a pas été abordé le samedi après-midi)
- Localisation des zones d'excès (Jitsu) et de déficience (Kyo)
- Traitement Shiatsu local des zones d'excès (Jitsu)

### **Après-midi :**

- Poursuite du traitement Shiatsu local
- Travail sur les zones de déficience (Kyo)
- Observation des changements visibles et identification des besoins complémentaires
- Synthèse des résultats et conclusion





## INFOS PRATIQUES CONGRES SPS 2026

Contact SPS : Mireille Fer - Secrétaire du SPS

Numéro de téléphone : 06 63 08 27 51

Adresse mail : [info@syndicat-shiatsu.fr](mailto:info@syndicat-shiatsu.fr)

### Dates et lieu du Congrès

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026

CIS PARIS RAVEL

6 avenue Maurice Ravel

75012 PARIS



## TARIFS

- Congrès Samedi + Séminaire Dimanche - Tarif Adhérent SPS 110 euros
- Congrès Samedi + Séminaire Dimanche - Tarif non Adhérent SPS : 150 euros
- Congrès Samedi uniquement - Adhérent SPS : gratuit
- Congrès Samedi uniquement - non Adhérent SPS : 10 euros

Pour vous inscrire : Lien Billetweb sur le site du SPS

Bénéficiez du tarif réduit jusqu'au 30 novembre

